

Master 1 - Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales - Études moyen-orientales et méditerranéennes**Inscriptions administratives**

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

La date limite des inscriptions administratives peut varier en fonction de certaines obligations. Elle est affichée sur le site de la Faculté des langues: <https://langues.unistra.fr/>

Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée: <https://langues.unistra.fr/>

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,

- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, **l'assiduité est obligatoire à tous les éléments de la formation. Toute absence doit être justifiée dans les 7 jours ouvrés auprès du directeur de département, du responsable d'année ou du responsable de formation** sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3^{ème} absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2^e année de master de l'étudiant concerné.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
 - ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
 - ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'université :
- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
 - ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Le projet de recherche en M1 n'est pas compensable.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maîtrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Évaluation continue intégrale – principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements. Son objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes par UE est attendu, pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre ces évaluations.

Absence aux épreuves, avec ou sans convocation

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'absence est injustifiée, l'étudiant est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est rendue nécessaire par l'impossibilité de neutraliser une UE. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Semestre 1 - M1 Études moyen-orientales et méditerranéennes

ECTS : 30

Nature : Semestre

Période : Semestre 1

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation								
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale							
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	
UE		UE1 Fondamentaux disciplinaires : langue : choix d'1 UE	6	2		CCI									
		Choisir 1 élément(s)													
BLOC	Arabe					CCI									
	Matière	Traduction français-arabe SHS		1		CCI	TD 12	Travail écrit Travail écrit de 5 à 10 pages préparé à la maison : traduction commentée	EsC	PE		1			
	Matière	Textes arabes littéraires		1		CCI	TD 12	Travail écrit Travail écrit de 5 à 10 pages préparé à la maison : commentaire de texte	EsC	PE		1			
BLOC	Grec					CCI									
	Matière	Traduction et linguistique grec		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1			
LG33EM33	EC	Lecture de textes scientifiques et expression		1		CCI	TP 12	Exposé ou examen oral	EsC	EO	0h15	1			
								Dossier à rendre	EsC	A		1			
BLOC	Hébreu					CCI									
	Matière	Traduction hébreu-français 1 : presse		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1			
	Matière	Traduction hébreu-français 1 : textes littéraires		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1			
BLOC	Persan					CCI									
	Matière	Textes persans littéraires et historiques		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1			
							TD 18	Interrogations en cours La meilleure note entre interrogations en cours et épreuve mi-parcours sera retenue.	EsC	A		1			
LG54EM12	EC	Linguistique (persanophones & grands débutants)		2		CCI		Epreuve mi-parcours La meilleure note entre interrogations en cours et épreuve mi-parcours sera retenue. Si examens à distance, les écrits de cette matière seront remplacés par des évaluations orales à distance.	EsC	ET	1h30	1			
								Epreuve finale Si examens à distance, les écrits de cette matière seront remplacés par des évaluations orales à distances.	EaC	ET	1h30	2			
BLOC	Turc					CCI									
	Matière	Thème et version turc-français : textes scientifiques		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1			
	Matière	Textes turcs de sciences humaines et sociales		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1			
UE		UE2 Fondamentaux disciplinaires : civilisation / littérature / sociolinguistique	6	2		CCI									

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
<i>Choisir 3 élément(s)</i>														
Module		Introduction à la recherche en études arabes 1		1		CCI	CM 12	Epreuve orale	EsC	EO	0h15	1		
								Dossier écrit						
								Dossier écrit de 5 à 10 pages : Comptes rendus en arabe d'articles ou livres	EsC	PE		1		
Module		Introduction à la recherche en études arabes 2		1		CCI	CM 12	Epreuve orale	EsC	EO	0h15	1		
								Dossier écrit						
								Dossier écrit de 5 à 10 pages : Comptes rendus en arabe d'articles ou livres	EsC	PE		1		
Module		Philosophie juive		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1		
Module		Littérature cinéma et société israélienne		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1		
Module		The Greek World between East and West		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1		
Module		Sociolinguistique grecque		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1		
Module		Histoire de l'Iran au XXe siècle : mouvement constitutionnel		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1		
Module		Patrimoine archéologique de l'Iran		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1		
Module		Introduction à la recherche en études turques		1		CCI	CM 12	Dossier écrit	EsC	PE				
								Dossier écrit de 5 à 10 pages						
Module		Histoire thématique de la société turque contemporaine		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1		
								Dossier écrit ou écrit de 2 heures						
								Dossier écrit ou écrit de 2 heures	EsC	A		1		
UE		UE3 Fondamentaux disciplinaires : civilisation / littérature / sociolinguistique		6	2	CCI								
Module		Introduction à l'étude des manuscrits orientaux		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1		
Module		Orient-Occident : regards croisés		1		CCI	CM 24	Epreuve écrite 6ème séance	EsC	ET	2h00	2		
								Epreuve écrite 12ème séance	EsC	ET	2h00	2		
UE		UE4 Fondamentaux disciplinaires : civilisation / littérature / sociolinguistique		6	2	CCI								
Module		Readings in Middle Eastern and Mediterranean Studies		1		CCI	CM 12	Dossier écrit	EsC	PE		1		
								Dossier écrit : compte rendu d'articles ou ouvrages anglais						
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
Module		Renforcement disciplinaire en langue française		1		CCI	TD 24	Exercices de rédaction en français académique	EsC	PE		2		
								Divers exercices de rédaction en français académique préparés en cours ou à la maison						
Module		Renforcement disciplinaire en langue arabe, hébraïque, néo-hellénique, persane ou turque		1		CCI								
UE		UE5 Méthodologie documentaire et disciplinaire		3	1	CCI								
Module		Méthodologie générale		1		CCI	CM 6	Epreuve écrite finale	EsC	ET	2h00	1		
								Bibliographie critique	EsC	A		1		
Module		Méthodologie disciplinaire parcours études orientales		1		CCI	CM 6							

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								Bibliographie critique en lien avec le domaine de recherche préparée à domicile						
	EC	Outils informatiques				CCI	TD 12	Travaux en cours de semestre La durée n'est qu'indicative. Il s'agira d'exercices en salle d'informatique						
	Matière	Outils de la recherche : Humanités numériques pour les études moyen-orientales		1		CCI	TD 12	Réalisation d'une production en humanités numériques en lien avec la recherche personnelle						
	UE	UE6 Langue vivante étrangère	3	1		CCI								
	Module	Découverte ou approfondissement d'une autre langue orientale				CCI								
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
	EC	Initiation arabe A1 (Niveau 1)		1		CCI	TD 24	Exercices Exercices divers réalisés en classe et à la maison. La note retenue sera la moyenne arithmétique de toutes les épreuves.						
								Écrit fin semestre EsC ET 2h00 1						
	EC	Initiation arabe A2 (Niveau 2)		1		CCI	TD 24	Exercices Exercices divers réalisés en classe et à la maison. La note retenue sera la moyenne arithmétique de toutes les épreuves.						
								Écrit fin semestre EsC ET 2h00 1						
LG33AM10	EC	Initiation au grec moderne		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison EsC A 0,5 Epreuve de mi-semestre EsC ET 1h00 1 Epreuve de fin de semestre EsC ET 1h00 2						
LG33CM10	EC	Langue grecque écrite et orale (niveau 2)		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison EsC A 0h00 0,5 Epreuve mi-semestre EsC ET 1h00 1 Epreuve fin de semestre EsC ET 1h00 2						
LG33EM10	EC	Étude des textes techniques et d'actualité. Grec niveau 3		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison EsC A 0,5 Epreuve de mi-semestre EsC ET 1h00 1 Epreuve de fin de semestre EsC ET 1h00 2						
LG56AM80	EC	Hébreu moderne 1		2		CCI	TD 48	Devoir maison EsC A 1 Epreuve orale mi-semestre EsC EO 0h25 1 10 min préparation + 15 min d'oral						

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
LG56CM80	EC	Hébreu moderne 2		2		CCI	TD 24	Epreuve écrite fin semestre	EaC	ET	2h00	2		
								Epreuve orale fin semestre 10 min préparation + 15 min d'oral	EsC	EO	0h25	1		
								Epreuve écrite mi-semestre	EsC	ET	2h00	2		
								Epreuve orale mi-semestre 10 min de préparation + 15 min passage oral	EsC	EO	0h25	1		
LG54AM80	EC	Initiation à la langue persane (niveau 1)		2		CCI	TD 36	Epreuves et devoirs La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.	EsC	A		1		
								Ecrit mi-parcours La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.	EsC	ET	1h00	1		
								Examen oral fin parcours 5 min prépa + 5 min passage	EaC	EO	0h10	1		
								Ecrit final	EaC	ET	2h00	2		
LG54CM80	EC	Initiation à la langue persane (niveau 2)		2		CCI	TD 36	Epreuves et devoirs La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.	EsC	A		1		
								Ecrit mi-parcours La meilleure des 2 notes entre les exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.	EsC	ET	1h00	1		
								Examen oral fin parcours 5 min prépa + 5 min passage	EaC	EO	0h10	1		
								Ecrit final	EaC	ET	2h00	2		
LG54EM80	EC	Langue persane (niveau 3)		2		CCI	TD 36	Epreuves et devoirs La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.	EsC	A		1		
								Ecrit mi-parcours	EsC	ET	1h00	1		

Maquette d'enseignement							Évaluation								
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale							
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	
								La meilleure des 2 notes entre les exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.							
								Examen oral fin-parcours							
								5 min préparation + 5 min passage	EaC	EO	0h10	1			
								Ecrit final	EaC	ET	2h00	2			
LG55CM10	EC	Initiation à la langue turque (2ème niveau)		1		CCI	CM 24	Ecrit 1	EaC	ET	1h00	1			
								Ecrit 2	EaC	ET	2h00	1			
LG55AM10	EC	Initiation à la langue turque (1er niveau)		1		CCI	CM 24	Ecrit 1	EaC	ET	1h00	1			
								Ecrit 2	EaC	ET	2h00	1			

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

Maquette d'enseignement							Évaluation									
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale								
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.		
UE		UE1 Fondamentaux disciplinaires : langue	6	2		CCI										
		<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
BLOC	Arabe			1		CCI										
Module		Initiation à la recherche en études arabes		1		CCI	TD 12	Travail écrit Travail écrit de 5 à 10 pages préparé à la maison	EsC	A			1			
Module		Art et littérature dans l'Orient musulman 1		1		CCI	TD 12	Travail écrit Travail écrit de 5 à 10 pages préparé à la maison	EsC	A			1			
BLOC	Hébreu			1		CCI										
Module		Traduction hébreu-français 2 : presse		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00		1			
Module		Traduction hébreu-français 2 : textes littéraires		1		CCI	CM 0 TD 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00		1			
BLOC	Grec			1		CCI										
Module		Traduction et linguistique grec moderne		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00		1			
							TP 12									
LG33FM33	EC	Lecture de textes scientifiques et expression		1		CCI		Exposé ou examen oral	EsC	EO	0h15		1			
								Dossier à rendre	EsC	A			1			
BLOC	Persan			1		CCI										
							TD 18									
								Interrogations en cours La meilleure note entre interrogations en cours et épreuve mi-parcours sera retenue.	EsC	A			1			
								Epreuve mi-parcours La meilleure note entre interrogations en cours et épreuve mi-parcours sera retenue. Si examens à distance, les écrits de cette matière seront remplacés par des évaluations orales à distance.	EsC	ET	1h30		1			
								Epreuve finale Si examens à distance, les écrits de cette matière seront remplacés par des évaluations orales à distance.	EaC	ET	1h30		2			
Module		Textes persans littéraires et historiques		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00		1			
BLOC	Turc			1		CCI										
Module		Thème et version turc-français : textes scientifiques		1		CCI	TD 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00		1			
Module		Textes turcs de sciences humaines et sociales		1		CCI	TD 12	Dossier écrit de 5 à 10 pages	EsC	PE			1			
UE		UE2 Fondamentaux disciplinaires : civilisation / littérature / sociolinguistique	6	2		CCI										

Maquette d'enseignement							Évaluation						
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale					
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
<i>Choisir 3 élément(s)</i>													
	Module	Art et littérature dans l'Orient arabe		1		CCI	CM 12	Epreuve orale	EsC	EO	0h15	1	
								Dossier écrit de 5 à 10 pages : Analyse critique d'un dossier documentaire	EsC	A		1	
	Module	Transformations politiques monde arabe contemporain		1		CCI	CM 12	Epreuve orale	EsC	EO	0h15	1	
								Dossier écrit de 5 à 10 pages : Analyse critique d'un dossier documentaire	EsC	A		1	
	Module	Philosophie juive		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1	
	Module	Littérature yiddish moderne		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EaC	ET	2h00	1	
	Module	La Méditerranée médiévale		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1	
	Module	Recherches dans le monde grec contemporain		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1	
	Module	Histoire de l'Iran au XXe siècle		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1	
	Module	Anthropologie historique de l'Iran moderne et contemporain		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1	
	Module	La Turquie contemporaine dans son environnement géopolitique		1		CCI	CM 12	Dossier de recherche Dossier de recherche de 30000 signes ou bien écrit de 2 heures	EsC	ET	2h00	1	
	Module	Sciences et savoirs dans le monde turc		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	2h00	1	
UE	UE3 Fondamentaux disciplinaires : civilisation / littérature / sociolinguistique			6	2	CCI							
<i>Choisir 2 élément(s)</i>													
	Module	Pratique d'édition de manuscrits orientaux		1		CCI	TD 12	Dossier écrit Dossier écrit de 5 à 10 pages : Edition et étude d'un extrait de manuscrit	EsC	A		1	
	Module	Introduction à l'analyse sociolinguistique		1		CCI	CM 12	Epreuve écrite	EsC	ET	1h00	1	
	Module	Méthodes des sciences sociales		1		CCI	TD 12	Dossier écrit Dossier écrit de 5 à 10 pages : Analyse critique d'un dossier documentaire en sciences sociales	EsC	A		1	
	Module	Méthodes en histoire du Moyen-Orient		1		CCI	TD 12	Dossier écrit Dossier écrit de 5 à 10 pages : Analyse critique d'un dossier documentaire historique	EsC	A		1	
LG53HM33	EC	Civilisation (études de genre)				CCI	CM 12	1 épreuve écrite et/ou 1 travail personnel (dossier)	EsC	ET	1h00	1	
	Module	Analyse filmique (porté par Faculté des arts)		1		CCI							
UE	UE4 Mise en situation professionnelle			6	2	CCI							
	Module	Techniques d'écriture académique		1		CCI	TD 12	Mini-article de recherche Mini-article de recherche de 5 pages, en lien avec le sujet de recherche personnel	EsC	A		1	
	Module	Mémoire de recherche		1		CCI		Mémoire de recherche Mémoire de recherche de 30 pages minimum	EsC	M		2	
	Matière	Outils de la recherche : Humanités numériques pour les études moyen-orientales		1		CCI	TD 12	Réalisation d'une production en humanités	EsC	A		1	

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								numériques en lien avec la recherche personnelle						
UE		UE5 Préparation à l'insertion professionnelle	3	1		CCI								
Matière		Journée des métiers des langues et des culture du monde				CCI		Journée des métiers	EsC	A				
Matière		Appui à la professionnalisation : Moyen-Orient et mondes de l'Islam		1		CCI	TD 12	Epreuve orale	EsC	EO	0h15			
Module		Stage au choix		1		CCI								
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
Stage		Stage court		1		CCI			EsC	A		1		
Stage		Stage en équipe de recherche		1		CCI	TD 0	Rapport de stage "Rapport de stage de 10 pages composé des synthèses des manifestations scientifiques suivies + attestations"	EsC	A		1		
Matière		Projet tutoré / mission professionnelle		1		CCI			EsC	A		1		
UE		UE6 Langue vivante étrangère	3	1		CCI								
Module		Découverte ou approfondissement d'une autre langue orientale				CCI								
<i>Choisir 1 élément(s)</i>														
	EC	Initiation arabe A1 (Niveau 1)		1		CCI	TD 24	Exercices Exercices divers réalisés en classe et à la maison	EsC	A		1		
								Ecrit fin semestre	EaC	ET	2h00	1		
	EC	Initiation arabe A2 (Niveau 2)		1		CCI	TD 24	Exercices Exercices divers réalisés en classe et à la maison. La note retenue sera la moyenne arithmétique de toutes les épreuves.	EsC	A		1		
								Ecrit fin semestre	EaC	ET	2h00	1		
LG33BM10	EC	Initiation au grec moderne		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison	EsC	A		0,5		
								Epreuve de mi-semestre	EsC	ET	1h00	1		
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2		
LG33DM10	EC	Langue grecque écrite et orale (niveau 2)		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison	EsC	A		0,5		
								Epreuve de mi-semestre	EsC	ET	1h00	1		
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2		
LG33FM10	EC	Étude des textes techniques et d'actualité. Grec niveau 3.		1		CCI	TD 24	Devoir à la maison	EsC	A		0,5		
								Epreuve mi-semestre	EsC	ET	1h00	1		
								Epreuve de fin de semestre	EsC	ET	1h00	2		
LG56BM80	EC	Hébreu moderne 1		2		CCI	TD 48	Devoir maison	EsC	A		1		
								Epreuve orale mi-semestre 10 min préparation + 15 min passage oral	EsC	EO	0h25	1		
								Epreuve écrite fin semestre	EaC	ET	2h00	2		
								Epreuve orale fin semestre	EsC	EO	0h25	1		

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								10 min préparation + 15 min passage oral						
LG56DM80	EC	Hébreu moderne 2	2			CCI	TD 24	Epreuve écrite mi-semestre						
								EsC	ET	2h00	2			
								Epreuve orale mi-semestre						
								EsC	EO	0h25	1	10 min préparation + 15 min passage oral		
Epreuve écrite fin semestre							EaC	ET	2h00	2				
Epreuve orale fin semestre							EsC	EO	0h25	1	10 min préparation + 15 min passage oral			
LG54BM80	EC	Initiation à la langue persane (niveau 1)	2			CCI	TD 36	Exercices et devoirs						
								La meilleure des 2 notes entre les exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.						
								EsC	A		1			
								Ecrit mi-parcours						
La meilleure des 2 notes entre les exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.							EsC	ET	1h00	1				
Examen oral fin de parcours							EaC	EO	0h10	1	5 min prépa + 5 min passage			
Ecrit final							EaC	ET	2h00	2				
LG54DM80	EC	Initiation à la langue persane (niveau 2)	2			CCI	TD 36	Exercices et devoirs						
								La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.						
								EsC	A		1			
								Ecrit mi-parcours						
La meilleure des 2 notes entre les exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.							EsC	ET	1h00	1				
Examen oral fin-parcours							EaC	EO	0h10	1	5 min préparation + 5 min passage			
Ecrit final							EaC	ET	2h00	2				
LG54FM80	EC	Langue persane (niveau 3)	2			CCI	TD 36	Exercices et devoirs						
								La meilleure des 2 notes entre ces exercices et l'épreuve de mi-parcours sera retenue.						
Ecrit mi-parcours							EsC	ET	1h00	1				
La meilleure des 2 notes entre les exercices et														

Maquette d'enseignement							Évaluation							
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	Régime	Volume horaire	Évaluation initiale / principale						
								Libellé	Modalité	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.
								l'épreuve de mi-parcours sera retenue.						
								Examen oral fin-parcours						
								5 min préparation + 5 min passage	EaC	EO	0h10	1		
								Ecrit final	EaC	ET	2h00	2		
LG55BM10	EC	Initiation à la langue turque (1er niveau)		1		CCI	CM 24	Ecrit 1	EaC	ET	1h00	1		
								Ecrit 2	EaC	ET	2h00	1		
	EC	Initiation à la langue turque (2e niveau)		1		CCI	TD 24	Ecrit 1	EaC	ET	1h00	1		
								Ecrit 2	EaC	ET	2h00	1		

Légende

Titre des colonnes	
Éval?	Indique si l'ELP est évalué
Nat.	Nature
Mut.	ELP mutualisé
Coef.	Coefficient
Note élim.	Note éliminatoire
Rep.	Note reportée en deuxième session
Nature d'enseignement	
CM	CM (Cours magistral)
TD	TD (Travaux dirigés)
TP	TP (Travaux pratiques)
Nature d'ELP	
BLOC	Bloc
EC	EC
Matière	Matière
Module	Module
Stage	Stage
UE	UE
Régime	
CCI	ECl (Évaluation Continue Intégrale)
Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC	
EaC	Épreuve avec convocation
EsC	Épreuve sans convocation
Nature de l'évaluation pour les MCC	
A	Autre
EO	Épreuve Orale
ET	Écrit sur table
M	Mémoire sans soutenance
PE	Production écrite